

**Séminaire de Mûr-de-Bretagne CERHIO-CRBC**  
**session des 21 et 22 octobre 2016**

*Résumés des interventions*

Jean-Manuel ROUBINEAU (Cerhio, histoire ancienne) : **Le pugilat antique : approche iconographique**

L'objectif de cette communication est de proposer une relecture de la boxe antique, fondée sur une analyse des scènes de pugilat peintes sur les vases à figures noires et à figures rouges, entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Matériel, règles et interdits, répertoire technique, gestuelle, déroulement des combats, rôle des arbitres, morphotypes athlétiques des boxeurs constituent autant d'éléments dont la documentation iconographique permet de renouveler la compréhension et l'histoire.

Florian MAZEL (Cerhio, histoire médiévale) : **L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (Ve-XIII<sup>e</sup> siècles).**

Durant les longs siècles qui séparent l'effondrement de l'Empire romain de l'affirmation des « grandes monarchies d'Occident », l'Église a représenté la principale institution sociale et politique. Dans ses textes fondateurs, le christianisme des origines se présente comme une religion sans limites ni points d'ancrage, une religion sans frontières, fondée avant tout sur les relations interpersonnelles et le charisme des détenteurs de l'autorité. Historiquement l'Église s'est pourtant peu à peu instituée sur des lieux et des territoires au point d'être définie au début du XIII<sup>e</sup> siècle comme un nouvel Empire au sein duquel l'autorité du pape rayonne, *urbi et orbi*, sur l'ensemble des provinces et des évêchés de la Chrétienté. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens ont considéré que l'Église médiévale avait hérité des formes territoriales de l'Empire romain et du même coup entraîné leur conservation. Dans ce cadre, l'évêque était implicitement considéré comme le successeur direct des anciens magistrats romains. Le pari de la thèse que j'expose est de considérer, au contraire, qu'en modifiant le sens, les usages et les formes de l'espace hérités de la Rome antique, les évolutions conjuguées de la société chrétienne et de l'institution ecclésiastique ont en réalité produit un nouveau rapport à l'espace. Le pouvoir épiscopal apparaît dans cette perspective comme le creuset d'une nouvelle souveraineté fondée sur un rapport territorialisé au peuple à travers l'exercice d'une juridiction et d'une fiscalité spécifiques : cette nouvelle souveraineté inventée entre le Xe et le XIII<sup>e</sup> siècle, dans les siècles centraux du Moyen Âge, inspira les États princiers ou monarchiques.

Clarck Junior MEMBOUROU MOIMECHEME (CRBC, Histoire médiévale) : **Les aspects politiques du pèlerinage à La Mecque à la fin du Moyen Age.**

Réalisé chaque année au mois de *dhu al hijja*, le pèlerinage à La Mecque (*al-hajj ila makkat al-mukarrama*) se présente comme un moment fort dans l'histoire du monde

musulman médiéval en général, et du *Hijaz* en particulier. Véritable enjeu de manifestation du pouvoir, le *hajj* place la Ville Sainte comme un terrain d'affrontements entre les émirs locaux, mais aussi entre les grandes puissances voisines à la recherche de privilèges matériels et moraux. La *fitna* ou désordre public à La Mecque et les exactions commises sur les caravanes de pèlerins montrent bien l'avidité de certains émirs locaux. Cette communication propose de revenir sur ces événements (*aḥbar*) à travers des exemples précis.

Jean-Marie LE GALL (Paris I, histoire moderne) : ***Violence et religion au XVIe siècle***

Les historiens sont des peintres qui colorent le temps. Le beau XVIe siècle français laisse ainsi place aux temps des fers. La guerre réglée par des usages chevaleresque et mercenaire cède le pas aux guerriers de Dieu, fanatiques de croisades, d'apocalypse et de massacres purificateurs. Après avoir rappelé que le beau XVIe siècle ne le fut peut-être pas pour tous, notamment dans une Italie tiraillée entre *lamenti* sur les malheurs des temps et espérances prophétiques, l'intervention posera la question de la présence de la religion dans les conflits du siècle en Italie et en France. On se demandera si la présence de la religion dans les fureurs de Mars permet de parler de guerre de religion et d'une matrice religieuse de la violence. L'étude se penchera notamment sur les comportements des gens de guerre. Quel lien leur habitus professionnel entretient-il avec les préceptes et les conseils évangéliques ?

Olivier CHARLES (Cerhio, histoire moderne), ***Un projet d'enquête : les vicaires généraux en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.***

L'entourage des évêques bretons d'Ancien Régime n'a guère été étudié. On peut cependant croiser dans telle ou telle publication quelques collaborateurs des uns ou des autres – secrétaires ou vicaires généraux le plus souvent, officiaux parfois – lorsqu'ils ont joué un rôle majeur dans le diocèse. Il est par conséquent souvent difficile de dessiner les contours des équipes épiscopales au-delà de ce qu'en disent des présentations générales comme celles de Guillotin de Corson pour les diocèses de Dol, Rennes et Saint-Malo par exemple. Une publication comme la *France ecclésiastique*, véritable annuaire de l'Eglise de France, permet certes de reconstituer les curies avec précision à la fin de la période, mais qu'en est-il pour les époques les plus éloignées, lorsque précisément elles se structurent peu à peu ? Trop vaste pour être envisagé en l'état à l'échelle de la Bretagne, le dossier peut être abordé par le biais de la figure des vicaires généraux, collaborateurs privilégiés des prélats dont la présence n'est pourtant pas imposée par le concile de Trente.

La communication se propose donc d'examiner trois axes de recherche complémentaires : la question, classique mais nécessaire, de l'identification des vicaires généraux ; celle des voies d'accès au vicariat général et du sens qu'il faut leur donner ; celle, enfin, de l'activité réelle des vicaires généraux au-delà des programmes que fixent les lettres délivrées par les prélats ou que décrivent les ouvrages spécialisés de l'époque.

Sébastien DIDIER (Cerhio, histoire moderne) : ***Entre service et notabilité, les subdélégués de l'intendance de Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle***

Depuis les années 1970-1980 et le développement de la prosopographie dans l'historiographie de l'Etat d'Ancien régime, il est courant d'analyser les institutions sous un angle social, en plus de l'angle institutionnel classique. A l'inverse, l'analyse spatiale ou territoriale est trop souvent délaissée, sinon ignorée.

Cette communication propose une analyse prosopographique des subdélégués de l'intendance de Caen. En découle le portrait de ces agents locaux de l'administration provinciale. Prendre leur point de vue, amène à s'interroger sur leurs carrières et leurs stratégies d'acteurs. Une cinquantaine d'individus sont ainsi étudiés. Se succèdent en effet entre trois et dix subdélégués dans chacune des neuf circonscriptions normandes.

En changeant d'échelle et en regardant le recrutement dans toute la province, se détachent des différences spatiales marquées. Les données prosopographiques permettent d'appréhender l'organisation territoriale de l'intendance. En questionnant les hommes, on questionne leur territoire. La typologie des subdélégués permet une typologie des subdélégations.

Samuel GUICHETEAU (Cerhio, Histoire moderne) ***Que faire d'un fonds d'une si grande richesse ? Les registres de catholicité de l'époque révolutionnaire aux Archives diocésaines de Nantes***

Les registres de catholicité de l'époque révolutionnaire constituent une source bien connue. Depuis 2007, les Archives diocésaines de Nantes ont entrepris une collecte de ces registres : une centaine sont actuellement disponibles, qui couvrent une soixantaine de paroisses. Ces registres présentent une grande diversité : certains ont été tenus par des réfractaires pendant les années 1790, d'autres ont été constitués ensuite, et quelques registres des années 1790 émanent même de jureurs. Les registres rédigés pendant la Révolution présentent une grande complexité : certains sont tenus au fil du temps, d'autres collationnent les actes a posteriori. Souvent les phases alternent, en vertu de la dynamique révolutionnaire d'une région de guerre civile. Il nous semble donc que l'examen de l'élaboration de ces registres constitue un enjeu primordial pour appréhender cette source : cet examen apporte un éclairage essentiel sur l'action des prêtres et sur leur motivation. Après avoir étudié l'élaboration de quelques registres, nous proposons des axes de recherche traitant des acteurs et de leurs pratiques dans ce contexte caractérisé par le conflit et les bouleversements. L'exploitation de ce fonds permettrait de développer, voire de renouveler l'histoire d'une région ravagée par la guerre civile et marquée aujourd'hui par des mémoires vives. Néanmoins, l'appréhension même de la source constitue bien un défi liminaire : que faire d'un fonds aussi riche que complexe ?

Solen MABO (Cerhio, histoire moderne) : ***Femmes du peuple engagées dans la chouannerie : Répertoires d'action, processus de reconnaissance et rapports de genre (1794-1830)***

Sous la Restauration, dans les années 1820, plus de deux cents femmes d'origine modeste, originaires des départements des Côtes-d'Armor, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, sollicitent une pension de l'Etat en reconnaissance des services qu'elles ont elles-mêmes rendus au parti royaliste sous la Révolution. Ces demandes de pensions ont été peu étudiées quand l'intérêt des historiens de la chouannerie se portait d'abord sur les dossiers des anciens combattants ou de leurs veuves. Cette source ouvre, semble-t-il, une piste prometteuse,

quoique risquée, pour appréhender l'engagement des femmes du peuple dans la contre-révolution armée. Dans quelle mesure cette riche documentation est-elle exploitable pour cerner l'ampleur, la nature et les enjeux de l'engagement des femmes dans les guerres civiles de la chouannerie ? Nous réfléchissons aux problèmes et aux limites de cette source originale, qui renseigne peut-être davantage sur les processus de reconnaissance engagés sous la Restauration que sur les répertoires d'actions des femmes chouannes sous la Révolution. Au-delà des questionnements méthodologiques sur cette source originale, il s'agit d'ouvrir un nouvel éclairage sur les rapports de genre dans les situations de guérilla et sur les mécanismes de reconnaissance des engagements féminins dans les mouvements de résistance. La spécificité de l'engagement de ces femmes, mobilisées contre le nouvel ordre républicain pour défendre une société hiérarchisée et patriarcale, invite aussi à interroger, à travers le prisme du genre, l'épineuse question des relations entre résistances, engagements et émancipations.

Etienne ZANNIS (Cerhio, histoire contemporaine) : ***Le fonds de la contribution extraordinaire sur les bénéfiques***

La loi instaurant la contribution extraordinaire sur les bénéfiques de guerre est votée par les parlementaires français le 1er juillet 1916. Elle vise à créer une compensation en argent au sacrifice humain des soldats au front, pour les entrepreneurs de l'arrière qui voient dans la situation de guerre une occasion de s'enrichir. La contribution extraordinaire introduit pour la première fois la déclaration d'impôt, et donc le contrôle fiscal. Cette communication aura pour but de présenter l'instauration de la contribution en Bretagne, grâce à l'analyse des archives de l'administration fiscale (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine), la méthodologie pour étudier ce fonds quantitativement et qualitativement important, les résultats trouvés ainsi que les limites de l'étude de ce fonds.

Fanny BUGNON (CIAPS, histoire contemporaine) : ***Etre élue sans en avoir le droit : logiques et infortunes de l'élection de Joséphine Pencalet à Douarnenez (1925)***

Des femmes élues en France sans en avoir le droit ? C'est le cas en 1925, lors des élections municipales françaises, où des femmes se portent candidates. Cette communication revient sur les conditions de l'élection de l'une d'entre elles, leurs contestations et leurs annulations à travers un voyage dans le Finistère, au pays des sardinières. Le parcours de Joséphine Pencalet, ouvrière figurant sur la liste communiste à Douarnenez illustre, en effet, les ambiguïtés de l'accession de femmes à l'espace politique dans cette France de l'Entre-deux-guerres où le genre constitue à la fois une ressource politique stratégique et un outil de disqualification, mobilisé par un pouvoir politique masculin.